

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 16 AVRIL 2026

Nombre de conseillers en exercice :	27
Nombre de conseillers présents à la séance :	25
Nombre de conseillers absents :	2
Nombre de conseillers ayant donné procuration :	2
Nombre de votants :	27
Date de la convocation :	10 avril 2026
Date d'affichage :	10 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize avril, à vingt heures, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur HERVÉ Gildas, Maire.

Présents : HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, TOUDIC Marie-Evelyne, PICART Olivier, KERTUDO Maryline, BONIZEC Christel, ESNEU Pacal, L'HOSTIS Florence, MARTIN Sébastien, HUET Edith, LE GALL Pascal, BRIER Sandrine, LEBOURG Alexis, CRENN Méghane, GUEVELOU Laurent, LE BALCH Élise, LE POUL Christian, CHARLIER Claire, GEFFROY Séverine, CLECH Vincent, HADJADJE Valérie, LE GALL Maël, BICZO Sylviane, BODEVEUR David, NICOL Marie-Noëlle

Absents : LE MIGNOT Daniel, TROGOFF Olivier

Procurations : LE MIGNOT Daniel à HERVÉ Gildas, TROGOFF Olivier à BONIZEC Christel

Secrétaire de séance : KERTUDO Maryline

N°2026/60

Fonction publique

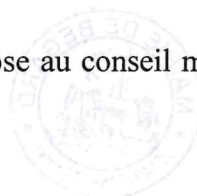
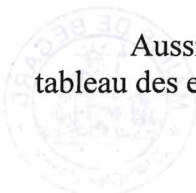
Mise à jour du tableau des effectifs au 1^{er} mai 2026

Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par leur organe délibérant. Il leur appartient donc de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services dans le respect des dispositions de la loi précitée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Également, il est indispensable de mettre à jour ce tableau des effectifs en cas de modification de création, de suppression ou de modification de la durée hebdomadaire d'un poste.

Il appartient à l'organe délibérant, conformément aux dispositions légales énoncées ci-dessus, de déterminer par délibération, d'établir et de modifier le tableau des effectifs de sa collectivité ou de son établissement.

Aussi, dans ce cadre, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de modifier le tableau des effectifs comme suit :



Pouvoir de police du Maire :

- Création de poste

Afin de garantir la continuité de l'exercice du pouvoir de police du Maire, il est nécessaire d'anticiper le départ prochain à la retraite de l'agent de police municipale actuellement en poste, dont la radiation des cadres interviendra en début d'année prochaine, et ainsi d'organiser un recouvrement temporaire des effectifs afin de permettre la transmission des compétences et des connaissances du poste.

Il convient pour cet emploi d'ouvrir des postes relevant du cadre d'emplois des agents de la police municipale sur les grades de :

- Gardien-brigadier,
- Brigadier-chef principal

Les crédits nécessaires à cette création de poste sont prévus au budget.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :

<i>Nombre de suffrages exprimés :</i>	<i>27</i>
<i>Votes Pour :</i>	<i>27</i>
<i>Votes Contre :</i>	<i>0</i>
<i>Abstention :</i>	<i>0</i>

- **ADOpte** le tableau des effectifs à compter du 1er mai 2026, tel qu'annexé à la présente délibération ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal « Ville de Bégard ».

fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Gildas HERVÉ



La secrétaire de séance,
Maryline KERTUDG



ETAT DU PERSONNEL VILLE DE BEGARD - emplois permanents

COMMUNE - BUDGET PRINCIPAL - emplois permanents statutaires

GRADES	Catégorie	Emplois permanents			
		au 1er mai 2026	Dont Temps non complet	pourvus	vacant
SERVICE ADMINISTRATIF- MEDIATHEQUE					
Attaché Principal détaché dans les fonctions de Directeur Général	A	1		1	0
Rédacteur	B	1		1	0
Assistant de conservation Principal de 1ère classe	B	1		1	0
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	10		9	1
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1		1	0
Total service administratif		14		13	1
SERVICE TECHNIQUE					
Ingénieur principal	A	1		1	0
Technicien Principal 1ère classe	B	1		1	0
Agent de maîtrise principal	C	2		2	0
Agent de maîtrise	C	1		1	0
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	6		5	1
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	6		6	0
Adjoint technique	C	7		7	0
Total service technique		24		23	1
SERVICE ENFANCE					
Technicien Principal 2ème classe	B	1		1	0
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	2		2	0
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	4		3	1
Adjoint technique	C	4		4	0
Agent territorial spécialisé Ecoles Maternelles principal 1ère classe	C	5		5	0
Agent territorial spécialisé Ecoles Maternelles principal 2ème	C	1		0	1
Adjoint d'animation principal 1ère classe	c	1		1	0
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	0		0	0
Total service enfance		18		16	2
SERVICE INTENDANCE					
Adjoint technique principal de 1ère classe		3	3	3	0
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	0	0	0	0
Adjoint technique	C	1	1	1	0
Total intendance		4	4	4	0
POLICE MUNICIPALE					
Brigadier CHEF principal	C	2		1	1
Gardien - Brigadier	C	1			1
Total Police municipale	0	3	0	1	2
Total Commune		63	0	57	6

Envoyé en préfecture le 21/04/2026

Reçu en préfecture le 21/04/2026

Publié le

ID : 022-212200042-20260416-2026DELIB60-DE